

1<sup>ER</sup> TRIMESTRE  
**2024**

# Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°59

## Un 1<sup>er</sup> trimestre 2024 timide : emploi et activité en progression, défaillances d'entreprises au plus haut

### Points de vigilance



#### L'activité en progression, des défaillances d'entreprises toujours en hausse

En dépit d'une inflation qui poursuit son reflux et d'une économie régionale qui demeure globalement bien orientée, avec une activité industrielle qui se redresse, des signaux de fragilité persistent : les défaillances d'entreprises continuent leur hausse entamée début 2022, près d'un quart d'entre elles ayant lieu dans la *Construction*.

#### Des éclaircies sur le marché du travail

Après une fin 2023 au ralenti, l'emploi salarié progresse au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, notamment grâce au secteur privé qui se redresse. Malgré cette embellie, le secteur de la *Construction* se contracte fortement, pénalisé par l'intérim. Le taux de chômage reste quasi-inchangé dans tous les départements de la région. Les demandeurs d'emploi (en catégories A, B, C) repartent à la baisse après une augmentation fin 2023. Après trois trimestres d'augmentation, la demande

d'emploi des jeunes recule. La durée moyenne d'inscription sur les listes de France Travail diminue. Sur un an, le volume d'offres d'emploi collectées par France Travail est en baisse, notamment en Vaucluse et dans les Hautes-Alpes.

#### Un secteur agricole composé d'un tissu économique robuste et pourvoyeur d'emplois

Le recensement agricole 2020 et les données sectorielles disponibles jusqu'en 2022 confirment en région la tendance observée au niveau national : le tissu agricole régional se recompose autour d'exploitations de taille croissante mais moins nombreuses, surtout sur les plus petites exploitations. Sur la dernière décennie, l'emploi agricole se stabilise. Le secteur emploie 36 000 personnes, et se démarque par un recours plus important à l'emploi non permanent, du fait de l'importance des filières viticole et arboricole, fortement utilisatrices de main-d'œuvre saisonnière.



### Chiffres clés



**2 020 400**  
emplois salariés



**8,1%**  
taux de chômage



**449 700**  
demandeurs d'emploi  
(cat. A, B, C)



**6 200**  
défaillances  
d'entreprises\*

### Évolution

T4 2023 / T1 2024

↗ **+0,3%**

+0,3% en France  
métropolitaine

↘ **-0,1pt**

stable en France  
métropolitaine

↘ **-0,3%**

+0,1% en France  
métropolitaine

↗ **+29%**

+29% en France  
entière

\*Défaillances d'entreprises sur 12 mois

## L'activité économique repart à la hausse dans la zone euro et en France

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, les **économies européennes** repartent doucement, contrairement aux États-Unis où l'économie ralentit (+0,4 % de croissance du PIB au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, après +0,8 % en fin d'année 2023). Ainsi, la croissance de la zone euro atteint +0,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, après cinq trimestres de quasi-stabilité. Les grands économies de la zone euro se reprennent : Espagne (+0,8 %, après +0,7 %), Allemagne (+0,2 %, après -0,5 %) et Italie (+0,3 %, après +0,1 %). En Chine, la crise immobilière persistante continue de freiner l'activité, qui resterait autour d'un rythme moyen depuis 2021 (environ +1,1 %).

**En France**, l'activité progresse modérément (+0,2 % au 1<sup>er</sup> trimestre, après +0,3 % fin 2023). Cette croissance provient, comme ailleurs en Europe, d'une forte contribution du commerce extérieur. Au 3<sup>e</sup> trimestre, l'activité serait fortement marquée par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris cet été (+0,3 point de PIB au 3<sup>e</sup> trimestre). L'inflation a nettement reflué, s'établissant à +2,1 % sur un an en juin 2024, contre +4,5 % un an plus tôt. Elle est portée essentiellement par les prix des services. Avec la revalorisation des prestations sociales, des pensions et des retraites et une hausse des prix modérée, le pouvoir d'achat des ménages a de nouveau augmenté ce trimestre (+0,6 % ce trimestre, après +1,0 % au trimestre précédent).

## Une situation de fragilité qui persiste en région

### Les défaillances d'entreprises toujours en hausse

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le nombre de défaillances d'entreprises en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** poursuit sa hausse entamée depuis début 2022. Près de 6 200 défaillances sont enregistrées sur les douze derniers mois (du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 au 1<sup>er</sup> trimestre 2024), contre 4 800 sur les douze mois précédents, soit une hausse de +29 %, la même qu'au national.

Cette hausse des défaillances concerne **tous les secteurs**. Elle est particulièrement marquée dans le secteur des *Transports* (+47 % sur un an), dans *l'Enseignement, Santé humaine et action sociale* et les *Services aux ménages* (+38 %), *l'Industrie* (+36 %) et la *Construction* (+36 %, qui pèse pour près d'un quart des défaillances). Si les défaillances continuent d'augmenter dans *l'Hébergement-restauration* (+32 % sur un an), le rythme de la hausse semble ralentir par rapport aux trimestres précédents.

Tous les **départements** de la région connaissent une hausse annuelle des défaillances qui s'échelonne de +18 % dans les Hautes-Alpes à +37 % dans les Alpes-Maritimes. Par rapport à 2019, année précédant la crise sanitaire, le nombre de défaillances est plus élevé dans tous les départements de la région, en particulier dans le Vaucluse (+56 %).

► **Pour en savoir plus** : « [Léger rebond de l'emploi, malgré une activité moins soutenue](#) », *Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 50, juillet 2024

### Rebond de la croissance des salaires

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le salaire moyen par tête (SMPT) mensuel - hors prime de partage de la valeur - s'élève à 2 755 € en région. Le ralentissement de la croissance du SMPT prend fin : +1,7 %, après +0,3 % au trimestre précédent. Sur un an, le SMPT s'accroît de +2,9 %, bénéficiant des revalorisations successives du salaire minimum au 1<sup>er</sup> mai 2023 et 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il reste cependant inférieur de 214 € au SMPT national (+3,2 % en un an).

Si le secteur de la construction verse en moyenne les salaires les plus bas (2 404 €), celui de l'industrie pourvoit les salaires les plus élevés (3 661 €). Dans ce dernier, seule *l'Industrie agro-alimentaire* n'atteint pas le SMPT de la région (2 433 €, contre 2 755 € tous secteurs), les activités de *Cokéfaction et raffinage* affichent quant à elles le SMPT le plus élevé (6 067 €). À l'inverse, le sous-secteur de *l'Hébergement et restauration* présente le SMPT le plus bas (2 148 €).

► **Pour en savoir plus** : « [Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, les effectifs en région Paca renouent avec la croissance](#) », *URSSAF - Stat'UR*, n° 75, juin 2024

**Le salaire moyen par tête (SMPT)** : est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intermédiaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.

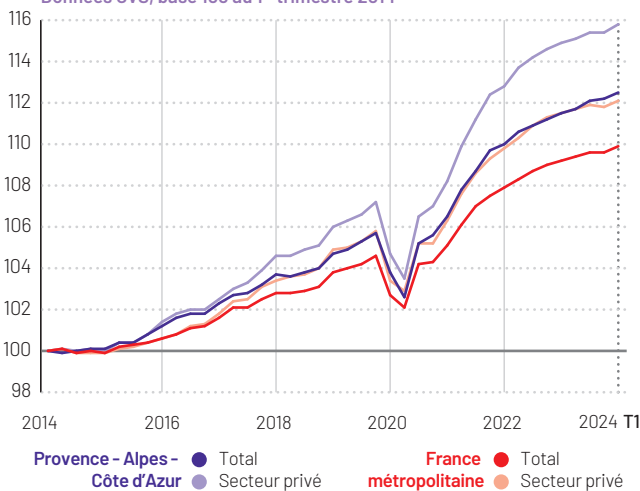
## Un timide rebond de l'emploi salarié

### L'emploi salarié privé se redresse

Après un 4<sup>e</sup> trimestre 2023 au ralenti, la croissance de l'emploi salarié en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** s'établit à un rythme proche de ceux observés l'année dernière : +0,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 (soit +7 000 salariés), après +0,1%. L'emploi privé se redresse (+0,4 %, après -0,1%), tandis que l'emploi public décélère (+0,2 %, après +0,6%). L'intérim progresse faiblement pour le 3<sup>e</sup> trimestre consécutif (+0,7 %, soit +360 salariés, après +1,2%). Fin mars 2024, la région compte ainsi 2 020 400 salariés, en hausse de +0,9 % sur un an (+18 100 salariés).

Alors qu'il avait reculé fin 2023 pour la première fois depuis la crise sanitaire, l'emploi salarié (intérim compris) repart à la hausse début 2024 dans le **tertiaire marchand** : +0,6 %, soit +6 400 salariés, après -0,3 %. Les effectifs se redressent dans tous les sous-secteurs, sauf dans celui des *Activités financières et d'assurance* (-0,1 %, après +0,5 %) et celui des *Activités immobilières* qui détruit des emplois chaque trimestre depuis début 2023 (-0,8 %, après -0,7 %). *L'Hébergement-restauration* est le sous-secteur qui profite le plus de l'embellie (+2,0 %, soit +2 700 salariés, après -1,1 %), suivi par les *Services de soutien aux entreprises* (+0,9 %, soit +2 100 salariés, après une stabilité). Au total, l'emploi est supérieur de 0,9 % à son niveau d'il y a un an (+9 300 salariés).

Évolution de l'emploi salarié  
Données CVS, base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2014



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
Note : données provisoires.

Dans le **tertiaire non marchand**, la croissance de l'emploi (intérim compris) ralentit légèrement : +0,3 % début 2024 (soit +2 000 salariés), après +0,5 %. Sur un an, elle demeure soutenue : +1,6 % (soit +10 400 salariés).



**+0,3 % d'emplois salariés sur le trimestre, soit 7 000 emplois en plus**

**Le tertiaire marchand repart à la hausse**

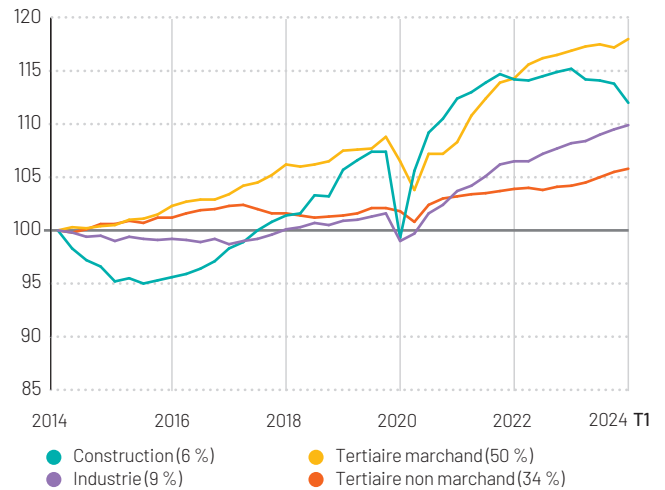
**Les embauches en CDD sont en hausse sur un an**

Dans l'**industrie**, l'emploi salarié (intérim compris) continue d'augmenter, même si le rythme décélère depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2023 : +0,3 % en début d'année, soit +610 salariés, après +0,4 %. La croissance, qui se prolonge dans la quasi-totalité des sous-secteurs, est principalement portée par l'*Industrie agroalimentaire* (+1,5 %, après +0,2 %). Seule la *Fabrication d'autres produits industriels* détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée (-0,3 %, après +0,5 %). Sur un an, la croissance se prolonge (+1,6 %, soit +2 900 salariés).

Enfin, dans la **construction**, les effectifs (intérim compris) se contractent fortement, pénalisés par l'intérim, après deux trimestres de recul modéré : -1,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, soit -2 000 salariés, après -0,3 %. Hors intérim, la baisse s'élève à -1,0 %. Le taux de recours à l'intérim diminue de

-0,5 point sur un trimestre et repasse sous la barre des 10 %, un niveau rarement atteint au cours des huit dernières années. Hors crise sanitaire, le recul annuel n'a jamais été aussi fort en neuf ans (-2,8 %, soit -3 700 salariés).

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Données CVS, base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2014



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.  
Champ : emploi salarié en fin de trimestre.  
Note : données arrondies, provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Début 2024, la croissance de l'emploi est supérieure à celle de la région dans la moitié de ses **départements** : les Bouches-du-Rhône (+0,4 %, après +0,2 %), les Hautes-Alpes (+0,5 %, après une stabilité) et les Alpes-Maritimes (+0,5 %, après -0,1 %). Elle lui est inférieure dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,1 %, après +0,4 %), le Var et le Vaucluse (+0,2 %, après une stabilité).

En **France métropolitaine**, l'emploi salarié s'accroît comme en région de +0,3 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, après une stabilité. La hausse s'élève à +0,3 % dans le secteur privé (après -0,1 %) et +0,2 % dans le secteur public (après +0,4 %). En revanche, l'intérim se stabilise (+0,1 %) après plus d'un an de recul, et ne

pénalise plus la croissance de l'emploi salarié. Sur un an, les effectifs salariés nationaux augmentent de +0,7 %.

► **Pour en savoir plus** : « [Timide rebond](#) », *DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 14, juillet 2024

### Seules les embauches en CDD d'un mois ou moins renouent avec la croissance au 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Sur un an, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** sont stables en raison de la croissance de +3 % des CDD d'un mois ou moins, qui pèsent désormais pour 66 % des déclarations du trimestre. Le recul des CDI reste important (-7 %), avec la perte annuelle de près de 8 000 DPAE. Les CDD de plus d'un mois n'atteignent pas leur niveau de 2023 (-2 %).

Aucun **secteur d'activité** n'atteint son niveau de 2023. La *Construction* et le *Commerce* sont les secteurs les plus en recul (respectivement : -13 % et -8 %). Les *Services*, qui pèsent pour plus de 69 % des embauches du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 en région, régressent de -2 % (soit -5 900 DPAE sur un an). Les DPAE dans les *Administrations publiques, Défense, Enseignement, Santé humaine et action sociale* sont en hausse +6 % pour l'ensemble de la région. A contrario, les *Activités immobilières* sont en net repli (-20 %).

► **Pour en savoir plus** : « [Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, seules les embauches d'un mois ou moins renouent avec la croissance](#) », *URSSAF - Stat'UR*, n° 74, mai 2024

## Zoom sur l'apprentissage

### La croissance de l'apprentissage en perte de vitesse

Fin mars 2024, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **70 000 apprentis** dans les secteurs public et privé. Après avoir enregistré des rythmes de croissance annuels à deux chiffres, ce nombre progresse modestement depuis mi-2023 : +4 %, soit +3 000, comme au trimestre précédent.

En France métropolitaine, la tendance est similaire : +5 %, soit +43 500, comme fin 2023. Le nombre d'apprentis s'élève à 978 000.

Au niveau régional, **la hausse du nombre d'apprentis entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2024 explique moins de 20 % des créations d'emploi salarié sur la même période**. C'est dix points de moins qu'entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2023. À l'échelon national, cette contribution tend aussi à se réduire, passant de près de 40 % à un quart.

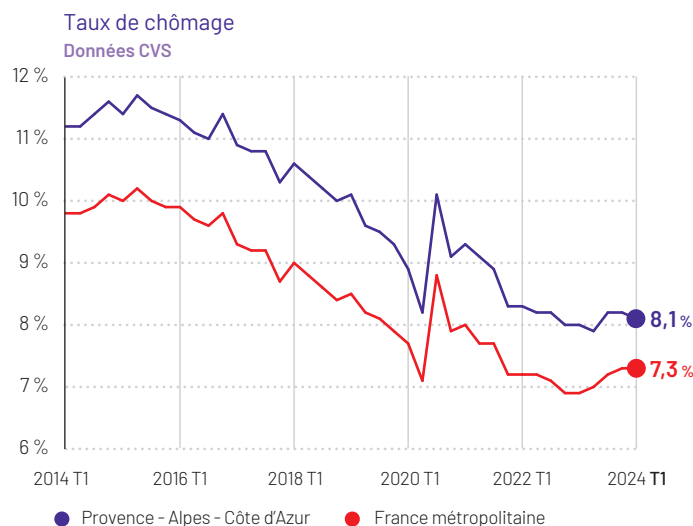
## Un marché du travail nuancé

### Quasi-stabilité du taux de chômage

Stable en fin d'année 2023, le taux de chômage localisé recule de -0,1 point au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Il s'établit à 8,1 % de la population active, soit +0,2 point au-dessus de son niveau de début 2023, taux le plus bas jamais enregistré.

Ce trimestre encore, le taux de chômage est quasi-inchangé dans tous les **départements** de la région : stabilité dans les Hautes-Alpes (6,6 %), le Var (7,4 %), les Bouches-du-Rhône (8,7 %) et le Vaucluse (9,9 %) et -0,1 point dans les Alpes-Maritimes (7,1 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (8,1 %).

En **France métropolitaine**, le taux de chômage au sens du BIT se stabilise au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 (après +0,1 point) et s'établit à 7,3 % de la population active. Par rapport à son niveau historiquement bas du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, il progresse de +0,4 point.



**Note** : données trimestrielles provisoires ; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.  
**Source** : Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

**Avertissement** : au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes basculent temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage recule alors « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3<sup>e</sup> trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé conduisent à un fort rebond du taux de chômage. Au 4<sup>e</sup> trimestre, le taux se replie de nouveau, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Depuis début 2021, si l'on excepte la forte baisse de fin 2021, la stabilité prévaut, résultat de mécanismes traditionnels d'évolution du taux d'emploi et de la population active.

### La demande d'emploi repart à la baisse

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, **Provence-Alpes-Côte d'Azur** compte en moyenne 449 700 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre, qui avait diminué sans discontinuer de mi-2021 à mi-2023 avant de se stabiliser au 3<sup>e</sup> trimestre, puis d'augmenter en fin d'année dernière (+1,0 %), repart à la baisse ce trimestre (-0,3 %, soit -1 400 demandeurs d'emploi). Sur un an, il reste stable.

La baisse trimestrielle est deux fois plus marquée pour les femmes (-0,4 %, après +0,6 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2023) que pour les hommes (-0,2 %, après +1,4 %). Sur un an, la demande d'emploi féminine continue de décroître (-0,8 %, comme au trimestre précédent) alors que la masculine poursuit sa hausse (+0,9 %, après +1,0 %).

Après trois trimestres d'augmentation de plus en plus soutenues, la demande d'emploi des **jeunes de moins de 25 ans recule** : -0,7 % début 2024, après +2,3 %. En rythme annuel, c'est la seule tranche d'âge qui s'élève : +3,3 %, après +3,8 % fin 2023. Dans le même temps, la demande d'emploi des seniors poursuit son repli entamé mi-2021, si l'on excepte la hausse ponctuelle du 4<sup>e</sup> trimestre 2023 : -0,5 %, après +0,7 %. Sur un an, le recul se confirme : -1,4 %, après -1,2 %.

Le nombre de **demandeurs d'emploi de longue durée** (inscrits depuis un an ou plus), dont la baisse chaque trimestre depuis mi-2021 s'était également interrompue fin 2023, continue à l'inverse de progresser début 2024 (+0,4 %, après +1,4 %) et enregistre sa première hausse annuelle en deux ans et demi (+0,6 %, après -1,9 %). Parallèlement, le nombre **d'inscrits depuis moins d'un an**, qui progressait depuis deux trimestres, se replie sur un trimestre (-0,8 %, après +0,7 %), comme sur un an (-0,4 %, après +1,5 %).

La demande d'emploi repart à la baisse en rythme trimestriel dans tous les **départements** de Provence-Alpes-Côte d'Azur début 2024, sauf en Vaucluse (+0,3 %, après +1,3 %). Le recul est modéré dans les Bouches-du-Rhône (-0,2 %, après +1,0 %) et plus prononcé dans les Hautes-Alpes (-0,5 %, après +0,8 %), le Var (-0,5 %, après +1,6 %), les Alpes-Maritimes (-0,6 %, après +0,4 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (-0,7 %, après +0,3 %). Sur un an, la stabilité régionale résulte à la fois d'une baisse dans les départements alpins et d'une hausse dans les autres départements.

### Baisse annuelle des retours à l'emploi ce trimestre

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, plus de 89 200 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus en **Provence-Alpes-Côte d'Azur**, soit une baisse de -1,5 % par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (-1 330 retours).

La moitié des **départements** connaît une baisse annuelle du volume des reprises d'emploi. Les Alpes-Maritimes constatent la baisse annuelle la plus forte (-3,1 %), suivies par les Bouches-



**Taux de chômage à 8,1%, quasi-stable ce trimestre**

**La demande d'emploi des jeunes de moins de 25 ans recule après trois trimestres de hausse**

**89 200 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus ce trimestre**

du-Rhône (-2,6 %) et le Vaucluse (-1,6 %). Les autres départements sont en hausse annuelle : les Alpes-de-Haute-Provence (+0,4 %), les Hautes-Alpes (+1,0 %), et le Var (+1,2 %).

La part des demandeurs d'emploi en **situation de RSA** (DRSA) avec une reprise d'emploi est de 9 % sur l'ensemble des retours à l'emploi. Leur part est de 17 % parmi les demandeurs d'emploi de fin de mois en catégories A et B (15 % en catégorie A, B et C). La part des DRSA avec reprise d'emploi est plus importante dans les Bouches-du-Rhône qu'en région (10 %).

Le **taux de retours à l'emploi** (nombre de retours à l'emploi ramené au nombre de demandeurs d'emploi en catégories A et B) s'établit à 8,8 % en région, soit une baisse de -0,1 point sur un an. Quatre départements ont un taux supérieur à celui de la région : les Alpes-de-Haute-Provence (8,9 %), les Alpes-Maritimes (9,4 %), le Var (9,9 %) et les Hautes-Alpes (11,2 %).

### L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) observe une nette embellie au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, un demandeur d'emploi de **Provence-Alpes-Côte d'Azur** reste, en moyenne, inscrit consécutivement environ dix mois (307 jours) sur les listes de France Travail. Après une détérioration de l'indicateur tout au long de l'année 2023, l'ICDC recule au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 (-26 jours en trois mois). Cette baisse concerne la totalité des populations : la plus forte diminution concerne les seniors (443 jours, soit -53 jours ce trimestre) et plus particulièrement les femmes seniors (448 jours, soit -61).

La durée d'inscription est en recul dans la plupart des **domaines professionnels** au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, excepté le domaine de la *Banque, assurance, immobilier* (331 jours) qui se détériore d'une semaine environ. Les plus fortes améliorations (environ un mois et une semaine chacun sur 3 mois) proviennent des secteurs des *Services à la personne et à la collectivité* (325 jours), de *l'Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation* (283 jours), du *Transport, logistique* (310 jours).

La durée d'inscription à France Travail des **demandeurs inscrits au RSA** est de 300 jours en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette durée est plus élevée que celle de la région dans le Vaucluse (353 jours) et les Bouches-du-Rhône (320 jours). Elle est inférieure dans les Hautes-Alpes (276 jours), le Var (270 jours) et les Alpes-Maritimes (254 jours), et équivalente dans les Alpes-de-Haute-Provence. L'ICDC s'améliore au cours de ce trimestre : ces baisses vont d'un mois environ pour le Var à près de trois mois pour les Hautes-Alpes.

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par France Travail dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le **calcul de l'espérance de vie d'une population** en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

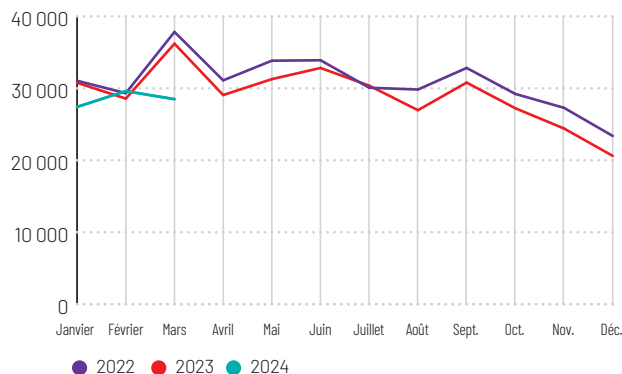
## Un volume d'offres d'emploi collectées par France Travail en recul depuis 2023

Après un impact négatif de la crise sanitaire sur les offres d'emploi collectées par France Travail au cours des années 2020 et 2021, celles-ci connaissent une amélioration importante et atteignent des niveaux historiquement hauts au cours de l'année 2022. En 2023 le nombre d'offres d'emploi collectées est en léger recul par rapport à 2022. Ce repli semble se confirmer sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2024. En cumul sur 12 mois, d'avril 2023 à mars 2024, le nombre d'offres collectées diminue de -7,6 % par rapport à l'année précédente. Ce repli est plus rapide au niveau régional qu'au niveau national.

L'offre d'emploi cumulée, d'avril à mars, diminue sur l'ensemble des **départements** de la région. Ces évolutions sont plus prononcées dans les Hautes-Alpes et le Var. Au contraire, elle est moins marquée dans les Alpes-de-Haute-Provence.

La majorité des grands **secteurs d'activité** connaît un recul des offres collectées. Les secteurs *Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale, Hébergement-restauration et Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles*, dont le poids est significatif en région, affichent respectivement une baisse de -6 %, -13 % et -20 %. Le secteur des *Activités scientifiques et techniques-services administratifs*, qui représente 43 % de l'offre d'emploi, est stable par rapport à l'année précédente.

Évolution du volume mensuel d'offres déposées à France Travail en Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Données brutes



Source : France Travail - STMAT Offres.

Plus précisément, les sous-secteurs des *Activités des sièges sociaux* et de l'*Administration publique générale* enregistrent des augmentations du nombre d'offres d'emploi collectées par France Travail. Cette amélioration est aussi visible au sein des *Activités de sécurité privée*. En revanche, les branches de la restauration et de l'hébergement voient leurs offres d'emploi se dégrader. Le secteur de l'*Aide à domicile*, premier pourvoyeur d'offres d'emploi hors activités d'intérim, connaît une chute de -22 %.

► Pour en savoir plus : [Statistiques et analyses, France Travail](#)

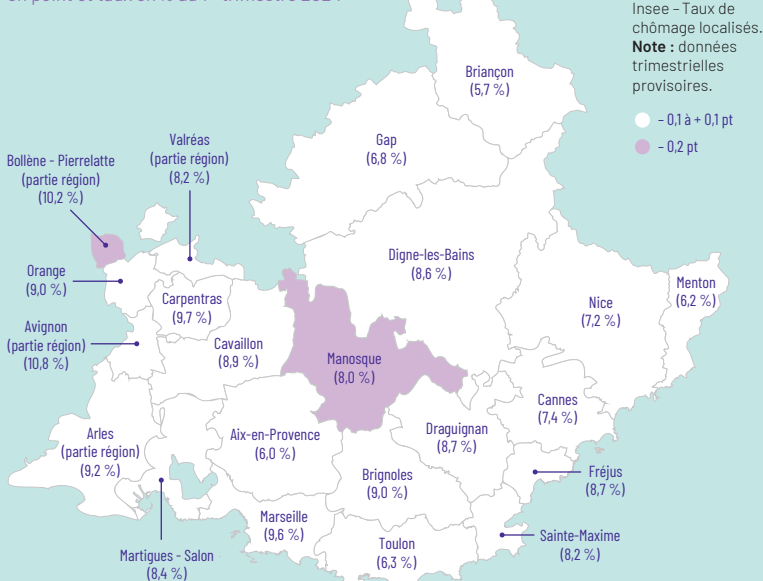
## Zoom sur le marché du travail

### Le taux de chômage se stabilise dans la plupart des zones d'emploi de la région

Le taux de chômage ne varie pas ou très peu (entre -0,1 point et +0,1 point) dans toutes les zones d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'exception de celles de Manosque (8,0 %) et Bollène-Pierrelatte (partie région, 10,2 %) où il recule de -0,2 point.

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Données corrigées des variations saisonnières, évolution trimestrielle en point et taux en % au 1<sup>er</sup> trimestre 2024



Source : Insee - Taux de chômage localisés.  
Note : données trimestrielles provisoires.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : 8,1 % (-0,1 pt)  
France métropolitaine : 7,3 % (stable)

## Situation sociale

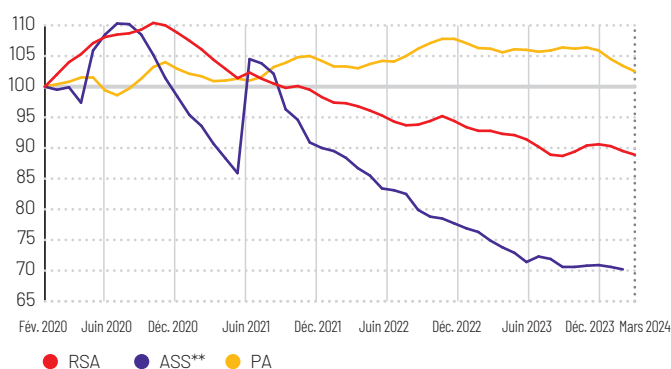
### Le nombre de bénéficiaires du RSA continue de diminuer

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024, les effectifs des foyers bénéficiaires du **Revenu de solidarité active (RSA)** sont toujours en baisse en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,2 % sur un an, soit -6 200 foyers bénéficiaires) pour atteindre 142 300. Deux fois plus rapide qu'en France métropolitaine (-1,9 %), ce recul concerne tous les départements de la région, particulièrement le Vaucluse et les Alpes-Maritimes (respectivement -7,8 % et -7,1 %).

Depuis l'arrêt des mesures de prolongation à l'assurance chômage mi-2021 qui avait conduit à une forte remontée du nombre de bénéficiaires de l'**Allocation spécifique de solidarité (ASS)** en juillet, les effectifs ne cessent de diminuer. Fin février 2024, ils s'établissent à 19 500 (-7,9 % sur un an). Cette baisse, observée dans tous les départements, est légèrement plus rapide qu'au niveau national (-6,7 %).

Parallèlement, le nombre de bénéficiaires de la **Prime d'activité (PA)** poursuit sa diminution (-3,5 % sur un an, contre -4,0 % en France métropolitaine) et s'établit à 373 300 au 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Tous les départements sont concernés.

Évolution du nombre de bénéficiaires\* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur  
Données brutes, base 100 à fin février 2020



\* Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.  
\*\* Données à fin février.  
Note : données provisoires.

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; France Travail, FNA - Traitements : Drees

## Indicateurs avancés

Selon la Banque de France, l'activité économique régionale est demeurée globalement bien orientée au cours de la dernière période sous revue.

L'activité industrielle s'est légèrement redressée. Les capacités de production ont été sollicitées en juin à hauteur de 77 %, soit 4 points en dessous de la moyenne de longue période (81 %). Les prix se sont maintenus tant à l'achat qu'à la vente. La situation des carnets de commandes est jugée basse. Les stocks sont toujours au-dessus de la normale.

Dans les services marchands, les volumes ont globalement bien progressé. Les prix se sont maintenus. L'activité du secteur de la *Construction* a évolué positivement en fin de trimestre. La météorologie est à l'origine de décalages de chantiers ; un effet report sur le 3<sup>e</sup> trimestre est annoncé. Les carnets de commandes apportent une visibilité partielle avec des inquiétudes pour 2025. La pression concurrentielle est à l'origine d'une évolution baissière du prix des devis.

À court et moyen terme, de nombreuses inconnues pèsent sur l'évolution de l'activité tous secteurs confondus.

► [Pour en savoir plus : « Tendances régionales : Provence-Alpes-Côte d'Azur », Banque de France, juillet 2024](#)

## Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Drees, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert aux acteurs de l'observation en région - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

### OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.

Retrouvez toutes nos ressources sur :  
[www.observation-partenariale-conjoncture.org](http://www.observation-partenariale-conjoncture.org)

**Directrice  
de publication**  
Géraldine Daniel

**Coordination Carif-Oref**  
Fabien Miroso  
Liliana Rojas-Estrada

**Réalisation**  
Groupe technique  
d'OPC

**Conception  
graphique - PAO**  
[www.gachwell.com](http://www.gachwell.com)

Rédaction finalisée le 30 juillet 2024

